

# Otterburn Park

Quand faut-il un permis ou  
un certificat d'autorisation?

Liste	Requis	Non requis	Prix (Non taxable)
Lotissement de terrain	X		110\$ + 50\$ pour chaque lot additionnel
Nouvelle construction bâtiment principal	X		1ère unité : 515\$ + 85\$ pour nettoyage de rue Unité additionnelle : 150\$ + 65\$/unité de logement pour nettoyage de rue Compteur d'eau : coût variable selon le diamètre requis
Agrandissement du bâtiment principal	X		50\$ + 2\$ pour chaque tranche de 1000\$ de travaux. <i>Le coût maximal est limité au prix d'un permis de nouvelle construction</i>
Rénovation ou transformation - intérieure ou extérieure	X		Moins de 5 000\$ = gratuit pour entretien régulier ou petites réparations Travaux de 5 000\$ et plus = 50\$ + 2\$ pour chaque tranche de 1000\$ de travaux
Remplacement des fenêtres sans changer les dimensions ou en ajouter et coût moins de 5 000\$		X	N/A
Démolition du bâtiment principal (complète ou partielle)	X		Demande de démolition pour présentation au comité OBLIGATOIRE : 700\$ Permis de démolition : 105\$
Déplacement/transport d'un bâtiment principal	X		200\$ Si déplacement sur un autre terrain il nécessaire de demander un permis de démolition + nouvelle construction + Dépôt de garantie de 1 000\$
Rénovation ou mise en place de fondations	X		Traité comme une demande de rénovation
Garage ou abris d'auto attaché (Construction ou agrandissement)	X		50\$ + 2\$ pour chaque tranche de 1000\$ de travaux. <i>Le coût maximal est limité au prix d'un permis de nouvelle construction</i>
Garage détaché ou abri d'auto détaché (construction ou agrandissement)	X		65\$
Remise	X		45\$
Pergola	X		45\$
Pavillon de jardin ou gazébo permanent	X		45\$
Balcon, terrasse, patio	X		45\$
Véranda, solarium et serre privée	X		45\$
Piscine (installation ou remplacement) hors-terre, creusée, semi-creusée, démontable, gonflable.	X		65\$
Spa de moins de 2000 litres d'eau		X	N/A
Pataugeouse (hauteur inférieure à 60 cm)		X	N/A
Escalier extérieur		X	N/A
Rampe d'accès pour personnes handicapées		X	N/A

<b>Liste</b>	<b>Requis</b>	<b>Non requis</b>	<b>Prix (Non taxable)</b>
Remplacement revêtement de toiture (Même revêtement)		X	N/A
Démolition du bâtiment accessoire	X		40\$
Démolition d'un poulailler	X		20\$
Démolition installations septiques (désaffection)	X		40\$
Démantèlement piscine/spa	X		25\$
Déplacement du bâtiment accessoire	X		30\$
Antenne résidentielle		X	N/A
Thermopompe		X	N/A
Réservoir et bomonne		X	N/A
Conteneur de matière résiduelle, compostage et recyclage		X	N/A
Équipement de jeux extérieur		X	N/A
Mur de soutènement ou muret	X		30\$
Clôture, portail		X	N/A
Abattage d'arbre	X		Gratuit pour le(s) frêne(s) 50\$
Aire de stationnement et allée charriière	X		6 cases et moins : 50\$ 7 cases à 19 cases : 100\$ 20 cases et + : 150\$
Déblai & remblai	X		25\$
Travaux en milieu riverain	X		90\$
Commerce à la maison (usage complémentaire)	X		100\$ (valide 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre   renouvelable à chaque année)
Changement d'usage	X		Usage permanent : 100\$ Usage temporaire : 40\$
Vente saisonnière fruits et légumes	X		Usage temporaire : 45\$
Tournage de cinéma		X	N/A
Roulotte de chantier		X	N/A
Vente de garage	X		Gratuit pour dates autorisées 15\$ en dehors des dates
Installation septique	X		110\$
Puits	X		100\$

<b>Liste</b>	<b>Requis</b>	<b>Non requis</b>	<b>Prix (Non taxable)</b>
Enseigne	X		Permanente : 100\$ Temporaire : 50\$
Cheminé (préfabriquée ou non)	X		Traité comme une demande de rénovation
Quai		X	N/A
Abri pour animaux		X	N/A
Abri d'hiver temporaire (du 1er novembre au 15 avril)		X	N/A
Clôture à neige (du 1er novembre au 15 avril)		X	N/A
Construction sous-terrasse		X	
Entreposage véhicules récréatifs		X	
Entreposage de bois de chauffage		X	
Épandage de pesticides	X		Utilisation commerciale et professionnelle : 500\$/année Propriétaire ou l'occupant de toute propriété immobilière : 20\$
Arrosage nouvelle plantation ou pelouse	X		25\$
Modification règlementaire	X		3 000\$
Dérogation mineure	X		650\$ pour 2 éléments 50\$ pour tout élément additionnel Modification d'un dossier déjà présenté : 300\$
Demande de PIA	X		Nouvelle construction : 200\$ Agrandissement: 150\$ Rénovations : 100\$ Modification de dossier déjà présenté : 75\$
Construction commercial, mixte, communautaire, agricole, public et institutionnel	X		400\$ + 3\$ par mètres carrés de plancher + 100\$ par unité d'habitation
Agrandissement commercial, mixte, communautaire, agricole, public et institutionnel	X		300\$ + 3\$ par mètres carrés de plancher + 100\$ par unité d'habitation
Rénovation et transformation du bâtiment principal commercial, mixte, communautaire, agricole, public et institutionnel	X		Travaux de moins de moins de 5 000\$ : gratuit Travaux de 5 000\$ et plus : 100\$ +3\$/ 1 000\$ de travaux
Usages complémentaires commercial, mixte, communautaire, agricole, public et institutionnel	X		40\$
Renouvellement permis de construction	X		Tarif en vigueur au moment du renouvellement
Ajout d'un logement supplémentaire	X		100\$ + permis d'agrandissement ou de rénovations
Garde de poules	X		25\$ (valide 1 <sup>er</sup> mai au 30 avril   renouvelable à chaque année) Construction d'un poulailler : 35\$